

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Co	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
		T-
	1. Intitulé du projet	
Construction d'un bâtiment de logistique.		
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) p	étitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	SCI BAIRES	
Nom, prénom et qualité de la personne		
habilitée à représenter la personne morale		
	5 4 0 0 0 1 2 Forme juridique	SCI
0 1 0 0 2 4 3 6	7 Tome joildique	
Joignez	à votre demande l'annexe obligatoire n	07
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122 imensionnement correspondant du projet	2-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des s	evils et critères de la catégorie
	Préciser les éventuelles rubriques issues d'auti	res nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	Rubrique 1 : Installations classées pour la protect enregistrement (rubrique 1510).	ion de l'environnement soumises à
	4. Caractéristiques générales du projet	
	ire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du fo	ormulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventu		
La société TRANSPORTS JACQUES MARTIN ir commune de Portes les Valence représentar	mplantée sur les parcelles 37, 38, 40 et 130 de la at une surface d'environ 46 000 m2 exploite actu asoil, une station de lavage et un atelier de répa	ellement trois bâtiments
Le projet consiste à construire un nouveau la bâtiment existant. Ce nouveau bâtiment ser 20 200 m².	pâtiment de logistique au Nord (environ 6 000 m ait construit sur une partie de la parcelle AA 137	n²) dans le prolongement d'un représentant une surface d'environ
Le terrain est actuellement non construit (fri L'ensemble du site (existant et projet) sera so Le projet ne comprend pas de travaux de dé	che) au sein de la zone industrielle de La Motte. oumis au régime de l'enregistrement au titre de molition.	la réglementation sur les ICPE.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

## 4.2 Objectifs du projet

Le nouveau bâtiment développera une emprise au sol de 6 373,38 m<sup>2</sup> et permettra d'augmenter la capacité de stockage logistique de l'exploitant pour répondre aux sollicitation de ces clients.

Le bâtiment sera composé :

- De 2 cellules de stockage d'environ 3000 m2 séparées par un mur coupe-feu 2 heures;
- D'une coursive fermée entre le bâtiment existant et le projet;
- Des voiries de desserte extérieurs : zone expédition/réception et aires de manœuvre;
- De quais surélevés qui sont à niveau avec le bâtiment (+1,10 m par rapport au terrain naturel);
- Des voiries dédiées aux véhicules légers (personnel);
- De stationnements (33 places VL).

# 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'aménagement de la plateforme logistique se fera sur plusieurs mois.

Les travaux comprendront une phase de terrassement et consisteront en l'imperméabilisation de la zone dédiée à la construction.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne l'aménagement d'un bâtiment logistique. Ce bâtiment sera principalement dédiée au stockage.

Les produits seront stockés en racks principalement.

Le projet sera accompagné de l'aménagement de voiries pour la circulation des poids-lourds et des véhicules légers, d'aménagements paysagers afin de faciliter l'intégration paysagère de l'ensemble dans la zone d'activité et d'aménagements associés à la gestion des eaux pluviales et des eaux d'extinction d'un incendie.

Les installations ne seront pas à l'origine d'effluents industriels aqueux ou atmosphériques.

Les seuls effluents rejetées seront les eaux usées domestiques des sanitaires et locaux sociaux (vers le réseaux d'assainissement collectif).

Les eaux pluviales seront dirigées vers un bassin de rétention et traitées par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être dirigées vers le réseau collectif.

	u projet et superficie globale de l'opération - précise indeurs caractéristiques	er les unités de mesure utilisées Valeur(s)
Surface de terrain occupée par le site	e actuel :	46 000 m <sup>2</sup>
Surface de terrain occupée par le pro	Diet de construction :	20 200 m <sup>2</sup>
Surface plancher totale des bâtimen Surface plancher du projet de consti		9 800 m <sup>2</sup> 6 373 m <sup>2</sup>
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)  d'implantation	Coordonnées géographiques Long. <u>0</u> <u>4</u>	° <u>5 1' 4 6 "</u> Lat. <u>4 4</u> ° <u>5 3 ' 3 1 "</u>
Rue Louis Saillant 26800 PORTES-LES-VALENCE	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	
		o'"_ Lato'" o'"_ Lato'"
	Joignez à votre demande les annexes n° 2	à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/exte	ension d'une installation ou d'un ouvrage existant ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éval	? Oui X Non V

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

# 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concemant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		La commune de Portes-les-Valence est couverte par le plan de prévention du Bruit dans l'environnement de Valence Romans Sud Rhônes-Alpes. L'emprise du projet n'est pas comprise dans les zones à enjeux.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		La commune de Portes-Lès-Valence est concernée par un Plan des Surfaces Submersibles approuvé par décret en date du 8 janvier 1979 valant PPRn. L'emprise du projet n'est concernée par le zonage de ce plan. La commune de Portes-Lès-Valence est concernée par le PPRT de la société du Dépôt Pétrolier de Portes les Valence approuvé par arrêté préfectoral en date du 12 juin 2013. L'emprise du projet n'est pas concernée par le zonage de ce PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	Le site d'implantation n'est pas recensé dans la base de données BASIAS ni dans la base de données BASOL.  Le terrain concerné par le projet n'a jamais été exploité pour des activités industrielles.
Dans une zone de répartition des eaux ?	X		La commune de Portes-Lès-Valence est concernée par l'emprise de la Zone de Répartition des Eaux du bassin versant de la Véore Barberolle et des alluvions de la Plaine de Valence au droit du secteur hydrographique de la Véore et de la Barberolle.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

#### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Le site sera alimenté en eau par le réseau d'adduction en eau potable de la commune de Portes-Lès-Valence. La plateforme logistique sera reliée à ce réseau AEP. Engendre-t-il des Aucun forage ne sera créé dans le cadre du projet. prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu ? Aucun impact sur les masses d'eau souterraines n'est à prévoir en raison de la nature des travaux envisagés. Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? La commune de Portes-Lès-Valence n'est pas recensée dans une zone de Est-il susceptible d'entraîner des continuité écologique. perturbations, des Le site est occupé par une friche dans une zone industrielle de la Motte. dégradations, des destructions de la  $|\mathsf{X}|$ biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Le site NATURA 2000 le plus proche (FR8201662 : Massifs de Crussol, Soyons, Milieu naturel Si le projet est situé Cornas-Chateaubourg) est situé de l'autre côté du fleuve en rive droite du dans ou à proximité Rhône à environ 1km des limites du projet. L'aménagement de la plateforme d'un site Natura et son fonctionnement ne seront pas susceptibles d'impacter ces milieux. 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une

> espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Le site est implantée au droit d'une friche présente dans une zone industrielle et non exploitée pour l'agriculture.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	Le projet est situé en dehors des zones à risques définies par le PPRt de la société du Dépôt Pétrolier de Portes les Valence.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Le projet est situé en dehors des zones à risques définies par le PSS approuvé par décret en date du 8 janvier 1979. Le site étudié est situé en zone de sismicité 3 - aléa modérée.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Le fonctionnement de la plateforme logistique induira un trafic routier pour la livraison/expéditions des produits stockés estimé à environ 250 véhicules par jour.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X		Le trafic des poids-lourds pourra induire des émissions sonores. La zone est marquée par le trafic routier des véhicules légers et des poids- lourds (A7, N7 à proximité).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concemé par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concemé par des émissions lumineuses ?	X		Des éclairages seront mis en place sur le terrain du projet afin d'assurer les conditions de sécurité en période de faible luminosité.  Le projet est prévu au sein de la zone industrielle de la Motte qui porte de nombreux éclairages le long des voiries. La rue Louis Saillant est équipé d'un éclairage régulier le long de la voirie.  Le secteur sur une échelle plus large est largement marqué par les émissions lumineuses.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Les rejets atmosphériques seront principalement marqués par les gaz d'échappement des poids-lourds et des véhicules légers.
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Les eaux usées sanitaires seront rejetées vers le réseau d'assainissement collectif. Aucune eau usée industrielle ne sera produite sur la plateforme logistique. Les eaux pluviales de ruissellement seront collectées dans un bassin de rétention et traitées dans un séparateur d'hydrocarbures avant d'être rejeté dans le réseau de collecte de la zone industrielle.
Ellissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Les déchets produits sur la plateforme seront des déchets d'emballages, déchets non dangereux en mélange et des déchets liés à la maintenance ou au curage des séparateurs d'hydrocarbures.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	Le terrain du projet se trouve en dehors des périmètre de protection des éléments du patrimoine. Ces derniers sont éloignés du site d'étude. Le projet prendra place au sein de la zone industrielle de la Motte.
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	Les parcelles d'implantation du projet sont à ce jour des friches localisées en zone industrielle.
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Les effets cum	ension est susceptible o	nt atter	idus si	fets cumulés avec les activités existantes. Ir la gestion des eaux pluviales, le trafic routier, le paysage, le bruit, In énergie.
	nces du projet identific			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4	4 Description	, le cas	échéant,	des	mesures	et	des	caractéristique	s du	projet	destinées	àé	viter	ou rédui	re les	effets
né	gatifs notable	es du pr	ojet sur l'e	nviro	nnement	ou	la so	anté humaine (p	OOUT	plus de	précision,	il vo	us es	t possibl	e de j	oindre
un	ne annexe tra	itant de	ces éléme	ents):	:											

- Mise en œuvre d'un réseau de collecte et de pré-traitement des eaux de ruissellement avant rejet
- Rejet des eaux usées domestiques vers le réseau d'assainissement collectif
- Intégration paysagère de la plateforme
- Moyens de prévention et de lutte contre l'incendie dont le confinement des eaux d'extinction d'un incendie sur le site via un bassin dédié.
- Déchets générés sur la plateforme stockés en bennes sur une dalle étanche.

# 7 Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est localisé dans une zone industrielle présentant au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest des bâtiments logistiques et industriels.

De plus, le projet est situé en zone Ult du PLU de Portes-Lès-Valence définie comme secteur industrialo-portuaire comprenant notamment le secteur de la ZAC de La Motte Chaffit et destiné à accueillir des activités économiques à dominante logistique et transport.

## 8. Annexes

## 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	$\boxtimes$
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent
Objet
9. Engagement et signature
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Faità Portes les Valence 1e. 24 Juliet 2019

Signature

SCI B.AIRES
4 allée des près
26000 Valence
Tel 06.08.67.87.60
SIRET 810 024 364